

PAROISSE STE-MARIE DE LA MINERVE

Chers parents, bonjour!

La paroisse offre le service « Formation à la vie chrétienne » F.V.C. pour les jeunes de 6 à 11 ans sous forme d'atelier au rythme d'une fois par mois.

Pour la 1^{ère} communion, on demande **2 ans** de cheminement.

On suggère **fortement** qu'un parent accompagne le jeune aux rencontres.

Une soirée d'information & d'inscription aura lieu **le mardi 24 août à 19h** à la sacristie (**important**).

Si plus de renseignements sont nécessaires communiquer avec :

Marie-Claire : 819-274-2318 ou 819-274-2408

Lise : 819-274-2887

Ghisline : 819-274-2825

Les Ados intéressés à la Confirmation communiqué avec Marie Claire au mois d'août

Toutes personnes intéressées à faire parti du Comité Consultatif d'urbanisme sont priées de déposer leur application au bureau municipal à l'attention de Marie-Lise Langevin, directrice du département d'urbanisme.

Date limite pour recevoir les candidatures : **27 juillet 2010**.

Avis de
convocation
association du
lac Chapleau
assemblée
générale
annuelle
samedi le 24
juillet 2010 de
9h à midi
inscriptions dès
8h30
Bienvenue à
tous

Les personnes propriétaires de terres intéressées par un contrat social avec la Sûreté du Québec pour prévenir la présence de culture de marijuana, sont priées de communiquer avec le bureau municipal au 819-274-2364 poste 21 du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Prochaine assemblée régulière
Le 2 août-2010, à la salle communautaire, 8 h
Louise David pour le conseil municipal

/8



Municipalité de La Minerve

Site Internet : www.municipalite.laminerve.qc.ca

Courriel : bureau@municipalite.laminerve.qc.ca

Tél.: 819-274-2364 Fax: 819-274-2031

Assemblée régulière du 5 juillet

Numéro 7

Les grandes lignes :

Projet bibliothèque page 3

Projet multi génération page 3

Affichage de poste journalier temporaire page 3

Berce de caucase, plante toxique page 5-6

Lors de la séance du mois de juillet, la municipalité a décidé de faire ériger l'installation de panneaux directionnels pour les commerçants offrants des services de base aux villégiateurs de La Minerve : (Exemple : coiffure, hébergement, loisirs et divertissements, mécanique, restauration, vente au détail). Une tarification unique de 125 \$ par affiche de 8 par 28 pouces. Un des deux panneaux se situera au coin du chemin des Fondateurs et des Pionniers et l'autre sera sur le terrain du Mini Putt.

Avis de motion : donné pour le règlement 551 abrogeant le règlement 347 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
donné pour le règlement 552 modifiant le règlement 357 relatif au stationnement et à circulation.

donné pour le règlement d'emprunt 553 abrogeant le règlement d'emprunt 527 et concernant l'arpentage d'une partie du chemin Isaac-Grégoire sud.

Par la suite une demande de certificat d'autorisation pour le déplacement de deux ruisseaux intermittents qui traversent le tracé du nouveau chemin Gougeon, a été faite. / 1

Une rencontre a eu lieu avec les représentants de la Municipalité de Labelle et un protocole d'entente a été signé pour le partage du fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, les parties ont convenu que la municipalité de Labelle remettra à la municipalité de La Minerve 85 % des droits qu'elle aura perçus des Agrégats de Labelle pour l'approvisionnement de la Municipalité de La Minerve. Cette entente est d'une durée de 2 ans débutant au 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2010.

Puis le conseil a fait une demande au Ministère des Transports pour l'installation d'un panneau directionnel à l'intersection nord du chemin des Fondateurs et de la Minerve, (à côté du Camp Gang Israël) ainsi inviter les gens à prendre cette intersection du chemin des Fondateurs, pour permettre une meilleure visibilité des commerçants et avoir une vue panoramique du village.

Au niveau du service d'urbanisme :

- Adoption du règlement numéro 549 modifiant le règlement de zonage 380 et ses amendements au niveau du positionnement des installations septiques.
- Adoption du règlement numéro 548 modifiant le règlement du zonage 380 et ses amendements au niveau du pourcentage d'occupation au sol et des zones permettant l'usage U5
- Adoption du règlement numéro modifiant le règlement numéro 526 règlement concernant les nuisances.

Pour prendre connaissance des règlements adoptés vous pouvez visualiser les procès verbaux sur notre site Internet dans la section procès verbaux ou vous présentez au bureau municipal pour consultation.

- Dérogation mineure pour le 7 chemin Lafond, lot 47-ptie, rang 12, canton de La Minerve est acceptée pour un empiètement de 1.1 m dans la marge latérale droite.

Suite aux coupures budgétaires dans les programmes dédiés à la forêt privée soit : pour le programme d'investissement sylvicoles et pour le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Cette coupure représente des pertes d'emplois directs. Le conseil municipal demande au Gouvernement du Québec de rétablir dès 2010-2011 les budgets dédiés à la protection et à la mise en valeur de la forêt privée.

INFO CONTRÔLEURS DE PRESSION

La Municipalité a fait faire l'installation des contrôleurs de pression pour aider les contribuables dans leur démarche obligatoire de doter leur résidence d'un système de protection. Les contrôleurs installés appartiennent maintenant aux propriétaires et ceux-ci se doivent d'en faire la vérification et l'entretien.

Un projet de développement au Lac des Mauves par la compagnie 9177-3663 Québec inc. phase 1 et 2 a été déposé. Les conseillers acceptent la phase 1 lorsque les conditions seront atteintes et que la phase 2 soit refusée par manque d'informations

Les conseillers ont accepté les plans et devis pour de l'hébergement écologique sur le TPI du chemin Poupart tel que présentés par le groupe Rousseau et Lefebvre et la firme Smith et Vigeant le 14 mai 2010.

Affichage du poste de journalier temporaire

La Ville de La Minerve est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste journalier temporaire. Le candidat doit exécuter différentes tâches : signaleur, éboueur, faire l'entretien des édifices municipaux et toutes autres tâches demandées par son supérieur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal au plus tard le 27 juillet 16 h.

Bibliothèque municipale :

Dans le cadre du plan de réorganisation des services municipaux, tous les contribuables et/ou utilisateurs de l'actuelle bibliothèque sont invités à la présentation d'un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque municipale le **31 juillet prochain à 10 h** à la salle communautaire.

Projet d'habitation Multigénération :

Le projet pourra être réalisé lorsqu'il y aura suffisamment de réservation de faite auprès du promoteur. Vous avez déjà réservé : confirmer votre participation. Un logement abordable dans un cadre de vie enchanteur vous intéresse : réservé dès maintenant.

**Pour réservation communiquer avec monsieur Fernand Stuart au 514-249-9925
fax 514-249-9925**

Le Groupe Accès Communication – Internet haute vitesse, est un fournisseur de présence Internet à La Minerve, qui fournit des solutions Internet fiables et sécuritaires, pour plus d'information 1-877-777-3637, poste 13.

Vente de garage 24 juillet 2010.

Pour réserver votre table ou espace, veuillez communiquer avec Jacques au 274-3213. Si vous avez des choses à nous donner pour notre vente de garage, vous pouvez nous les apporter au presbytère ou contactez Marie-Claire au : 274-2318. Merci à l'avance

Nous sommes à la recherche de pots Masson 16 onces, si vous en avez et que vous ne les utiliser plus, cela nous rendrait un grand service. Juste à les déposer sur le perron du presbytère. Merci à l'avance

L'Association Chasse et Pêche en collaboration avec la Fabrique, organisera des bingos tous les mercredis (sauf la semaine du 19 juillet, le bingo aura lieu le jeudi (22 juil.) du 7 juillet au 18 août 2010 inclusivement. Bienvenue à tous.

Notre Curé Mario Thibault nous quittera pour Gracefield au mois d'août. Pour souligner son départ et le remercier de ses nombreux services (17ans), nous organisons un brunch qui aura lieu le 15 août à 12 h 00 à la salle communautaire immédiatement après sa dernière messe dans notre communauté. Nous espérons que l'église et la salle communautaire seront remplies pour cette occasion. Les billets sont disponibles à votre épicerie, auprès de votre équipe locale, ainsi qu'au presbytère. Le coût est de 15.00 \$. Merci à l'avance.

SOUPER SPAGHETTI AU LAC CASTOR

L'activité annuelle de financement au profit du Centre communautaire La Chapelle du Lac Castor, aura lieu le samedi 31 juillet 2010. Le souper comprend le repas principal, la salade, le dessert et le café. Il sera servi à compter de 18h30 et sera suivi d'une soirée dansante.

Le comité des citoyennes et citoyens du Lac Castor invite toute la population à venir s'amuser tout en contribuant à l'achat et à l'entretien de sa salle communautaire. Les billets, au coût de 15 \$ pour les adultes et de 5 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans, sont disponibles dès maintenant. Vous pouvez vous les procurer auprès des membres du Comité ou à l'entrée, le soir de l'évènement. Bienvenue à toutes et à tous !

/ 4

Les membres du conseil d'administration.

Gérard Ste-Marie
Denis Lauzon
Julie Lacasse
Louise Jarry

Monique Grégoire
Lynn Manconi
Diane Rochon
Rachel Ste-Marie

Tournoi de golf de la fabrique

La onzième édition du tournoi de golf de la Fabrique aura lieu samedi le 14 août 2010 au Club de Golf Nominique. 4 balles meilleure balle, shot gun à 13 h et les activités débutent à 11h 30. Vous pouvez mériter la somme de 10 000 \$ si vous réussissez un trou d'un coup au 5^e trou. Golf, souper et voiturette 105 \$, golf seulement 70 \$, souper seulement 35 \$. Votre participation est précieuse pour nous, venez nous encourager en grand nombre. Pour vous inscrire, contacter Marielle au 819-274-1213 ou Johanne 819-274-3326.



Pour prendre connaissance du règlement 518 (utilisation de l'eau) vous pouvez vous présenter au bureau municipal aux heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Détails sur la berce du Caucase ATTENTION

La Berce du Caucase est une plante toxique et dangereuse dont quelques spécimens ont été identifiés sur le territoire de La Minerve. Nous vous demandons d'être très prudent à proximité de cette plante exotique envahissante et d'éviter tout contacts avec n'importe quelle partie de la plante. En effet, le contact avec cette plante peut causer de graves irritations et brûlures et de profondes cicatrices noirâtre qui prennent plusieurs années avant de s'estomper.

Hauteur : 2 à 5 mètres (en floraison)

Tige : robuste (diam ; 5 à 10 cm) pourvue de poils blancs et recouverte de nodules et de tache pigmentaires de couleur pourpre à violet

Feuilles : profondément dentelé et de grande taille (de 1 à 1.5 m jusqu'à 2.5m)

Fleurs : constituées de 4 à 12 ombelles blanches verdâtres jusqu'à 80 à 150 cm de diamètre. De juin à août.

Pour signaler la présence de la berce du Caucase directement en ligne, visitez le site www.rspee.glu.org communiquez avec la municipalité ou, encore, appelez le Centre d'information du MDDEP au 1 800 561-1616. (Voir photo

/5



Nous tenons à remercier :

- ❖ Le Comité de la St-Jean : Martine Arbour, Gilles Bruneau, Guylaine Lefebvre, Alexandra Bruneau, Ingrid Ste-Marie, Brigitte Nadon, Marc Baudart et Yves Lévesque, pour cette journée mémorable.
- ❖ Par le fait même Les Nostalgiques, avec leurs belles d'autrefois, à France Rousseau, André Paradis, Sylvain Grégoire, Sylvain Chayer et Marcel Lavoie
- ❖ La Fabrique de La Minerve tient aussi à remercier tous les bénévoles pour leur excellent travail lors du tournoi de balle qui a eu lieu les 2-3 et 4 juillet dernier. Elle tient également à remercier tous les participants car sans eux l'événement n'aurait pas lieu. Ce fut un grand succès grâce à vous tous. Nous avons amassé la somme de 5 300\$ Merci milles fois.



Un gros merci pour leur précieuse collaboration à la réalisation des ces formidables journées.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.